

Le 03 février 2011

Madame, Monsieur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie le **jeudi 10 février 2011 à 19 Heures 30**.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du Compte Rendu du 9 décembre 2010
- 2) Décisions du Maire
- 3) Arrêtés du Maire

FINANCES

- 4) Débat d'Orientation Budgétaire – Exercice 2011
- 5) Ouverture de crédits en section d'investissement – Exercice 2011
- 6) Admission en non-valeur de taxes et produits irrécouvrables
- 7) Tarif de la soirée « Danse Floor » organisée par le service jeunesse – 17 février 2011
- 8) Tarifs du service jeunesse - Trophée Andros et Spectacle Mammamia – 2011
- 9) Tarifs du séjour à Center Parcs en Sologne – Vacances de Pâques 2011
- 10) Tarifs des Centres de Vacances – Année 2011
- 11) Tarifs des séjours du service jeunesse - Eté 2011
- 12) Tarifs des séjours du Centre de Loisirs – Eté 2011
- 13) Modification d'un tarif 2011 du service jeunesse - Activités à l'extérieur de Bondoufle en journée – tranche 7
- 14) Tarifs Classe de découverte à Lamoura – Mars 2011
- 15) Marché de Noël – Tarif des Droits de Place 2011
- 16) Convention de Mise à Disposition d'un local à usage professionnel au 39 rue Charles de Gaulle – Activité de Masso-Kinésithérapie

PERSONNEL

- 17) Création de deux postes – filière animation - Vacances d'hiver 2011

URBANISME

- 18) Autorisation d'urbanisme pour la démolition du Château d'Eau situé rue de l'Ecoute s'il Pleut
- 19) Autorisation d'urbanisme pour la démolition du Local Scouts situé rue des Trois-Parts
- 20) Dénomination de la voie desservant la Zone d'Activités Economiques « Le Grand Noyer »
- 21) Vente des parcelles communales AP 390 et AP 391 situées 40, rue Pierre Marcille

DIVERS

- 22) Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition d'un local à usage professionnel au 39 rue Charles de Gaulle – Activité d'Orthophonie
- 23) Avenant n° 2 à la convention de Mise à Disposition d'un local à usage professionnel au 39 rue Charles de Gaulle – Activité de Podologie
- 24) Cession de la Butte des Trois-Parts à l'AFTRP dans sa partie située à l'angle de l'ancienne RD 194 jusqu'à l'angle du square du Colonel Rozanoff : Accord de principe
- 25) Fixation du tarif « cédérom » pour la reproduction de la liste électorale communale

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Jean HARTZ